

Martine Menès

Le maître du discours

(De la difficulté à rester psychanalyste
dans l'institution de soin)

Avec l'universalisation d'un discours réducteur plus globalisant que scientifique, la psychanalyse, comme le rappelle Claude Léger dans sa note introductive aux Journées de décembre, « L'identité en question dans la psychanalyse », « se trouve mise au défi d'ex-sister au marché du bien-être ». Soumise à une évaluation ¹ qui consiste à attribuer une valeur qui en fin de compte est toujours économique, elle doit, comme le proposait Lacan dans « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre », s'imposer dans sa dimension de « pratique sans valeur ² ». Et il avait prédit dès 1956 ³ que la psychanalyse aurait un jour à répondre de sa pratique : « Assurément un État policé trouvera-t-il à la longue à redire au fait que des prébendes [...] soient laissées à la discrétion d'un pouvoir spirituel dont nous avons noté l'extraterritorialité singulière. » Nous y sommes.

Bernard Toboul, psychanalyste à Paris, membre d'Espace analytique, va expliciter ce que le discours de l'analyste introduit, non pas dans l'économie marchande des biens, mais dans celle des valeurs relevant de l'inconscient : du côté de la jouissance, du sens, de la vérité.

Le maître du discours

Pour ma part, je commencerai par un exercice pratique qui va éclairer mon titre et introduire d'emblée la question de la place possible

1. J. Lacan, dans « Variantes de la cure-type » en prévoyait l'aporie : « [...] toute reconnaissance de la psychanalyse, comme profession et comme science, se propose sur la base d'un principe d'extraterritorialité [...] mettant toute validation de ses problèmes sous le signe de la double appartenance qui les rend aussi insaisissables que la chauve-souris de la fable [...] ».

2. *Ornicar?*, n° 12-13, leçon du 19 avril 1977.

3. J. Lacan, « Situation de la psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 485.

pour une « pratique sans valeur » dans l'institution. Je me place du côté d'avoir à y répondre de sa pratique en tant que psychanalyste.

Votre obligée devant écrire quelques lignes pour introduire ce séminaire Champ lacanien met en exergue, sans vérifier, ce qu'elle croit être une parole de Lacan. Qui plus est, un « d' » s'y glisse incongnito et le reste, car pour sa présence furtive, aucune explication ne s'est présentée. En revanche, Jacques Adam, lors de la soirée de décembre, a rectifié l'erreur d'attribution. « Il n'est éthique que du bien-dire » est une ponctuation de celui qui interroge Lacan dans *Télévision* (1973), mais non sans le crible de ce dernier cependant. Voir l'Avertissement de la cinquième page.

Nous avons affaire ici à trois niveaux d'énonciation :

1. Dans ses réponses, page 52 et page 65 de *Télévision*, Lacan place l'éthique du *bien-dire* comme congruente au discours analytique ⁴ et la déclare « option pour sa pratique ». Je suppose, avec l'aide de Patrick Valas que je remercie au passage, que Lacan se situe toujours dans le discours de l'analyste, y compris lorsqu'il enseigne, ce qui intègre la performance de *Télévision* en tant qu'elle est un exercice de transmission ;

2. Les commentaires, *manuductio*, de marge sont ceux d'un qui veut être sûr que ce qui est dit soit compris, que ça marche donc pour les lecteurs ⁵. Il fait passer la voix (dire et dits) à l'écrit, plutôt du lieu du discours du maître, me semble-t-il ;

3. À l'intérieur de ce discours, il y a une possibilité de subversion, troisième niveau, dans lequel je suis tombée. Il s'agit de s'emparer d'un énoncé et de l'utiliser à son gré, voire à ses fins ; autrement dit de se prendre pour le maître du discours.

En effet, parler de cette place ne revient pas à entrer dans un discours qui aurait sa logique propre, car le discours est un mode d'organisation des places d'énonciation de la structure signifiante (entre sujet, objet, et S1-S2) qui conditionne un mode de lien social. Or citer, dit Lacan ⁶, est céder sur sa place d'énonciation (elle

4. Lacan le répète à la fin du préliminaire au séminaire « RSI » l'année suivant *Télévision*, l'éthique est relative au discours.

5. Il serait tentant de les situer dans le discours du maître, je proposerai en S1, à la place de l'agent, du commandement.

6. J. Lacan, p. 40 de *L'Envers de la psychanalyse* : « Citer est une dérobaie qui consiste à se placer du côté de l'énoncé en laissant la position d'énonciateur à l'auteur. »

réapparaît cependant dans les erreurs...). Citer revient à utiliser cette sorte de péri-discours qu'est la langue de bois, aussi ennuyeuse que totalitaire, plaie de nos institutions, de soin comme des autres.

Et maintenant, « que dois-je faire ? Je ne peux que reprendre la question comme tout le monde à me la poser pour moi. Et la réponse est simple. C'est ce que je fais, de ma pratique tirer l'éthique du bien-dire, que j'ai déjà accentuée. » Je viens de citer la page 65 de *Télévision*, Lacan répondant à la question de J.-A. Miller.

L'éthique n'est pas une morale, c'est une doctrine du bon-heur, c'est-à-dire de la bonne rencontre, non pas avec l'autre, bien que cela arrive, mais entre son inconscient et « son » réel, si je puis dire, qui aboutira à la fin d'une analyse à la paix *sinthomatique*, comme nous avons pu l'entendre ici même au Séminaire École. Quant à ce que je retiens du *bien-dire*, ce n'est pas non plus, Patricia Dahan l'a développé à la dernière séance, l'art de dire au nom du bien. Le *bien-dire* est un événement ⁷, un acte analysant qui rejoint l'impossible à dire et a un effet de transformation du sujet. Il est le répondant permis par l'offre de « tout dire », alors même qu'il est ailleurs que dans les dits, plutôt dans les failles, les absences, dans ce qui n'est pas représenté par les signifiants.

Ce dire en lien avec le discours de l'analyste peut-il exister hors des limites de la pratique clinique particulière et intime de la cure ? Quelle place a-t-il dans les institutions de soin (de type consultations, je laisse de côté les institutions d'hébergement où la question se pose autrement) et peut-il échapper à son envers par une prise du pouvoir de dire ?

Il y a une embrouille préalable à toute entrée d'un psychanalyste dans une institution qui fait de celui-ci, dans le meilleur des cas, un clandestin officiel. En effet, il n'y est jamais embauché (sauf exception) en tant que psychanalyste mais sur titre : psychiatre ou psychologue. À charge pour lui de ne pas s'identifier à la désignation. C'est à cette première condition qu'il peut tenter d'échapper à la collaboration, terme fort pour qui l'entend dans son sens historique. Lacan traite les étudiants fin 1969 à Vincennes de collaborateurs du régime qu'ils dénoncent (*L'Envers de la psychanalyse*, annexe A,

7. J. Lacan, « Les non-dupes errent », leçon du 19 décembre 1973, inédit.

Analyticon, 1970), car le discours universitaire d'où ils parlent suppose un maître au savoir. De ce fait il est un appel au discours du maître.

Trois ans plus tard, dans *Télévision*, page 25, Lacan répond que les « psycho » collaborent, qu'ils le veulent ou non, car ils participent au discours du maître dès lors qu'ils veulent le bien de l'autre, conformément aux attendus de l'Autre, que ce soit sous la forme d'idéal ou de commandements. L'évaluation de ce point de vue-là avance sans masque puisqu'elle va jusqu'à proposer au clinicien une autoévaluation de sa pratique en fonction de normes imposées.

À ma connaissance, ce sont les deux seuls moments où Lacan emploie ce mot de collaborer. Michel Foucault dans les mêmes années dénonçait la « fonction psy » comme ayant pour visée de discipliner et de rétablir l'ordre, qu'il soit externe, dans le champ politico-social, ou interne, dans le champ mental individuel.

À l'heure où le moindre rendez-vous répété dans un CMPP risque de valoir à l'enfant qui consulte de se retrouver inscrit au registre des handicapés dans la Maison du même nom, il est difficile de fermer les yeux sur le « pousse à collaborer » de la « fonction psy ».

Mais les psycho ne sont pas les psychanalystes. La psychanalyse n'est pas un système de compréhension, d'explication, de réadaptation de la nature humaine – et du reste pas davantage de l'institution. Ce n'est pas parce que l'institution a une demande qu'elle a un symptôme, analysable qui plus est, d'autant qu'elle ne parle pas ; il n'y a pas de sujet collectif d'énonciation qui pourrait produire ses signifiants⁸. De plus, toute institution est symptomatique, c'est systématique pour ne pas dire systémique, il y a même une théorie de ce nom qui s'en occupe.

J'en viens donc à ma question : comment non pas rester psychanalyste, car il n'y a pas d'être psychanalyste (l'impossible freudien, qui peut être prolongé dans le « n'existe pas » lacanien, comme le suggère J.-J. Gorog dans la première séance de ce séminaire), mais peut-on parler du (dans le double sens de à *partir de* et *dans*) discours de l'analyste hors du champ de la cure ?

Quand je suis arrivée au CMPP qui m'emploie, le problème avait été réglé ainsi par les psychanalystes de l'époque : ils n'assistaient à

8. Dès la fin de 1960, Lacan prend acte de ce qu'il considère comme l'échec des « utopies » institutionnelles.

aucune synthèse, à aucune réunion, n'échangeaient en rien sur la clinique des petits patients qu'ils recevaient. Ainsi, ils incarnaient l'absence/présence d'un trou dans le « savoir psy », qui souvent se contente d'expliquer le mental par la biographie et/ou par les déficits, d'où sa passion pour l'anamnèse. Là il était dit : rien.

Mis en demeure de participer à la « vie » institutionnelle, ceux qui peuvent, je n'en suis pas et je le regrette souvent vivement, sont présents mais muets. Peut-on dire qu'ainsi ils manifestent la présence du « discours sans parole » que Jacques Adam a explicité dans ce séminaire en décembre ? Ou qu'ils incarnent l'existence de l'inconscient, lui aussi présent mais muet ?

Mais dès qu'un psychanalyste parle en réunion, peut-il énoncer d'une autre place que de celle de maître du savoir ? Je m'appuie sur une lecture partielle des discours. N'oublions pas que l'analyste est là officiellement au titre du discours universitaire :

$$\begin{array}{l} S2 \rightarrow a \\ S1 \quad \$ \end{array}$$

Dans ce discours, le savoir S2, ici la face « savoir théorique » de la psychanalyse, tient la place d'agent qui produit un sujet impuissant à rejoindre les S1, signifiants de son savoir de l'inconscient.

En synthèse, devant un récit clinique, une présentation de cas, une situation rapportée, l'analyste se situe dans ce discours, car il élabore des hypothèses « hors contexte des dits, c'est-à-dire hors énonciation », comme l'a développé J.-J. Gorog toujours dans ce même séminaire, et donne du sens, généralisation qui écrase le particulier et même l'inconscient comme système (à la limite d'une lecture codée sur un mode jungien).

Dans le discours de l'analyste, l'objet (a), à l'occasion incarné par l'analyste, vient en place d'agent. Il s'adresse à un sujet \$ pour faire produire des signifiants, S1 :

$$\begin{array}{l} a \rightarrow \$ \\ S2 \quad S1 \end{array}$$

Le psychanalyste « public » peut-il parler d'une place d'objet a, se causant lui-même comme analysant de son dire \$ qui susciterait d'autres dire S1 ? Une psychanalyse peut-elle tenir à cette place silencieuse a tout en parlant, divisé entre ce qui cause son désir et

lui-même comme énonciateur ? Le savoir nouveau produit S1 peut-il être celui produit d'un transfert de travail, face épistémique du transfert, à plusieurs ?

Il faudrait pour ce faire qu'il y ait une sorte de continuité entre ce qui se dit dans la séance et ce qui se dit dans la synthèse. Continuité qui ne peut être en aucun cas du côté du contenu, de l'énoncé. Il n'est pas question de répéter ce qu'un patient dit. Mais continuité du côté de l'énonciation : réussir à transmettre quelque chose des dits du patient avec un dire qui n'est pas le sien. Position de passeur non tant d'une cure mais de la psychanalyse elle-même. Car le psychanalyste est responsable de sa clinique mais aussi de la façon dont la psychanalyse peut durer, de sa transmission. Pour s'étendre autant que pour résister aux exigences réductrices d'un État policé, la psychanalyse a besoin de cette « extraterritorialité ⁹ » où se situe le joint entre intension et extension.

Sans doute le psychanalyste dans l'institution ne peut que balancer entre les deux discours, de l'université et de l'analyste, passant de l'un en l'autre en prolongement, comme sur une bande de Möbius, selon le sujet de son adresse. Ou bien en flottant entre les deux, à la même place que le débile. Ce n'est pas dramatique, disons même nettement plus conforme à l'éthique du bien-dire que de parler de la place du maître ¹⁰ (« d'être un peu à côté de la plaque », nous rassure Lacan dans « ...Ou pire ¹¹ » à condition de savoir ce que l'on y fait cependant. Je dirai : laisser place à l'inattendu).

Je vais terminer par un petit détour du côté de l'évaluation ¹², qui vient faire chambre d'écho à la question de l'existence du discours de l'analyste dans les institutions. Il y a de fait, bien avant

9. J. Lacan, « Variantes de la cure type », p. 329 : « L'extraterritorialité dont la psychanalyse procède pour s'étendre. »

10. La canaille selon Lacan est celui qui se met en place du A.

11. J. Lacan, « ...Ou pire », leçon du 15 mars 1972.

12. Je peux donner un exemple récent de ce devant quoi nous devons désormais déclarer notre clinique psychanalytique. Le CMPP où j'œuvre a subi sa première réunion de mise en place de la procédure d'évaluation. Un des items consiste à noter la satisfaction de l'utilisateur à, je cite, « l'accueil physique professionnel ». Je fais remarquer à l'intermédiaire de l'ANESMS (Agence nationale d'évaluation des services médico-sociaux) que cette définition me paraît aussi bien convenir à l'évaluation de l'activité des péripatéticiennes qu'à celle des psychanalystes, pour lesquels en l'occurrence un accueil à la froideur calculée peut être un acte et avoir quelque valeur d'interprétation.

que l'évaluation idéologique actuelle ne soit imposée, une évaluation des effets thérapeutiques observables de cette « pratique sans valeur et sans parole » : l'évolution des enfants, les réactions des parents, les remarques de l'école, etc. Elle se fait aussi dans la logique du discours du maître : ça marche, ça marche pas, ça marche un peu – il mange, il dort mieux ; il bouge un peu moins ; il est un peu plus attentif, etc.

Reste plus difficile à évaluer l'essentiel : la position subjective du patient, c'est-à-dire son rapport à la jouissance, dont Lacan dit qu'elle ressortit de la responsabilité de son analyste (séminaire *L'Angoisse*). Évidemment, quand il s'agit d'enfant, cela peut laisser perplexe. L'on peut mesurer un tel changement chez un adulte dans la relation qu'il ou elle entretient avec son partenaire. Or, si l'on se souvient que l'inceste, le seul inceste, est avec la mère, que le partenaire sexuel de l'enfant dans le fond est toujours la mère, l'on peut tout autant remarquer s'il y a un bougé dans la place que le jeune sujet occupe pour elle, comme objet et/ou comme partenaire.

Je vais donner deux breves vignettes choisies pour l'évidence de ce bougé dans un contexte rendu possible par l'adhésion de l'institution au désir de l'analyste que j'agis dans ses murs.

Alex, 14 ans, m'est adressé vers le printemps 2007 sans le détour par le processus habituel d'admission du fait de la particularité de son parcours. Depuis l'âge de 8 ans, il est suivi pour une suspicion de myopathie que les multiples examens pratiqués n'ont jamais confirmée. En désespoir de cause, le médical l'adresse à l'APF, l'Association des paralysés de France. Le psychologue rencontré n'y va pas par quatre chemins, il réfute le diagnostic médical, évoque une causalité psychique et adresse Alex au CMPP en conseillant une psychothérapie (nom officiel de l'embrouille).

Je le reçois dès le départ seul tant à cause de son âge, qu'il n'honore pas du tout, il a le contact d'un enfant de 8 ans justement, que du caractère envahissant de sa mère. Le père vit avec une nouvelle compagne et a une présence éclipétique auprès de son fils. Pour résumer, il réapparaît lorsque, mis à la porte par une femme, il essaie de se refaire prendre en charge par une des précédentes.

Alex se présente comme un jeune adolescent massif, à la voix faussée, au raisonnement court, au contact fruste. « On » est sa place

d'énonciation et désigne le couple qu'il forme avec sa mère. Pour désigner son neveu il dit : « mon petit fils ». Je me contente de rectifier avec prudence.

Bien qu'il parle peu, il ne parle pas pour rien, ce qui l'amène à désidéaler un père transformé en Père Noël intemporel du fait de ses apparitions généreuses et à prendre assez vite pour que les effets soient spectaculaires une certaine distance avec sa mère¹³. Il parle dans la séance suivante de la raréfaction des colères violentes qui l'opposaient à elle et qu'il avait tues jusque-là (« j'avais honte », dit-il) et surtout d'un événement notable. Convoqué par la commission statuant sur le taux de handicap qui lui valait un petit subside, il déclare fermement qu'il n'est pas handicapé, ce qui provoque la suspension de l'allocation... et la colère de sa mère. Attribuant cette déclaration aux effets des entretiens, elle se précipite dans mon bureau pour protester vivement au nom des multiples sacrifices consentis pour son fils et pour déclarer dans la foulée qu'elle ne le conduira plus à ses séances.

Pourtant à la rentrée 2007 il est là au jour et à l'heure de son rendez-vous. Il a intégré le lycée professionnel de la ville donc vient seul au CMPP et repart avec un car scolaire pour rentrer chez lui. Sa voix s'est posée, son allure est plus assurée ; il vient poursuivre le travail entamé avant l'été. Plus personne ne s'en mêle.

Aurélia, 6 ans et demi, papillonne dans le bureau en ponctuant la plupart de ses gestes par des demandes adressées à la volée : « C'est permis ça, j'ai pas le droit de... ? », tandis que sa mère, la regardant à peine, passe son temps à lui donner des ordres d'un ton accablé et sec à la fois. Elle évoque une sévère dépression à la naissance de l'enfant, qui coïncide plus ou moins avec la séparation d'avec son compagnon, père de l'enfant. Et semble exaspérée par cette fillette qui déclare l'air de rien qu'elle est obligée d'appeler son beau-père « papa » et qu'on lui avait dit que son papa à elle était mort.

L'hostilité froide de la mère me semble tellement un obstacle que je reçois d'emblée Aurélia seule en essayant de maintenir avec la mère une relation suffisamment neutre et bienveillante pour qu'elle

13. Lorsque je lui fais remarquer que c'est à l'âge de 8 ans que son père a cessé de le voir et qu'ont commencé ses troubles somatiques, il répond : « Pas bête, j'ai pas fait la même relation. Peut-être je voyais trop maman. Elle me saoule. »

consente à la conduire aux séances. Ce ne sera que trois fois, après quoi elle fera intervenir l'institutrice pour se plaindre auprès de la direction que je suis toujours absente. La secrétaire se gardant d'obtempérer l'informe simplement qu'elle me transfère la communication, ce qui donne un dialogue assez surréaliste (je me demande comment cela entrerait dans une grille d'évaluation). Je résume :

« L'institut : Je vous dis que vous n'êtes pas là.

Moi : – D'accord, je ne suis pas là, donc vous n'êtes pas en train de me parler. »

Devant une telle confusion, je propose un accompagnement taxi pour Ophélie, ce que la mère accepte immédiatement. Il faut dire que j'étais aussi très motivée par la façon dont l'enfant s'était emparée des rares séances pour y chercher sa vérité.

Après m'avoir donc appris que son père n'était pas mort, que sa mère argumentait de mon absence (tandis qu'elle excusait sa propre absence auprès de l'accueil du CMPP, casse-tête supplémentaire à évaluer) pour ne pas faire le trajet, elle me dit qu'en classe elle ne comprend rien et qu'elle se trouve un peu bête. Je lui déclare que ce n'est pas du tout mon impression mais qu'en revanche ce doit être difficile pour elle de s'y retrouver entre le vrai, le faux, le particulier et l'universel. « Oui, dit-elle, ici je peux jouer à l'eau. » Et de m'énumérer les différences : la liste impressionnante des interdits à la maison, l'absence de jouets chez son père dont elle a fait la connaissance, ou encore l'impossibilité de faire la part entre le refus de sa mère qu'elle aille chez ce père et/ou le désintérêt de celui-ci. Je cite : « Il me prend papa..., pas. » Ou : « Il me prend pas ... papa. » Cette déclaration à la lettre sera l'occasion pour elle de parler de ses sentiments contradictoires à l'égard de son père. Et elle écrit, la première fois : papa, suivi de son prénom à elle. Elle continue : « J'arrive pas à travailler à l'école, ce qui est difficile, c'est pas simple à dire... c'est rester assise. J'ai des A et j'ai pas des A » !

L'on retrouve le « être à la fois là et absent » qui caractérise sa mère qui n'a pu s'occuper d'elle bébé, le « être à la fois vivant mais mort » qui caractérise le père qui même ressuscité n'a guère l'air d'être présent pour sa fille. Je lui fais remarquer qu'elle dit deux choses contradictoires en même temps, comme cela se fait autour d'elle (mais aussi comme parle l'inconscient qui ne connaît pas la

contradiction). Elle se pose et reprend très clairement en m'expliquant qu'il lui arrive d'avoir quelques fois des A mais pas toujours.

La séance suivante, elle m'annonce qu'elle a cessé de réveiller sa mère plusieurs fois par nuit, amorçant une séparation de la position d'objet exaspérant sa mère.

Pour conclure, provisoirement, je dirai que ce n'est déjà pas si mal que le discours analytique ait une possibilité d'accueil dans le dispositif institutionnel qui l'héberge et que l'institution puisse adresser des patients aux psychanalystes qui le véhiculent. Ensuite, que l'institution puisse supporter l'effet du discours analytique, soit les conséquences dans les actes de son éthique du *bien-dire* : séances à durée variable, usage possible du paiement des séances sans être hors la loi (une ligne comptable « dons »), scissions agies, calcul de l'accueil de la demande...

Il faut que les psychanalystes restent dans les institutions et, pourquoi pas, en créent qui mettent le discours de l'analyste au centre du dispositif, comme l'a fait l'EPFCL avec le CAPA.

Références bibliographiques

Jacques Lacan :

Télévision

Séminaire *L'Envers de la psychanalyse*

« Radiophonie », question VII.